

**Delpla (François), *Qui a tué Georges Mandel (1885-1944)* ?** l'Archipel, Paris, 2008, 428 p.

Le 7 juillet 1944, Georges Mandel, extrait de la prison de la Santé, est sommairement abattu en forêt de Fontainebleau par un milicien. François Delpla spécialiste de la Deuxième Guerre mondiale, reprend le dossier et, repoussant l'idée d'une initiative prise par l'assassin lui-même, cherche à identifier le donneur d'ordre.

Les ennemis de Mandel étaient nombreux. L'ancien proche de Clémenceau et ministre de la III<sup>e</sup> République avait dénoncé le péril nazi dès 1933. Aussi les thuriféraires de la collaboration le détestaient-ils, d'autant qu'il était juif, qu'ils s'étaient embarqué sur le *Massilia* à destination du Maroc, qu'il semblait avoir envisagé de créer un pouvoir dissident poursuivant le combat avec l'aide de l'empire. Mandel était également soupçonné, sans preuve, d'avoir voulu rejoindre le général de Gaulle. Emprisonné depuis 1940, il ne chercha pas à s'évader car il souhaitait se défendre devant la justice. Mandel avait multiplié les critiques contre Pétain, il gênait Darlan et Abetz dans leurs ambitions. Cependant, observe l'auteur, l'ancien ministre fut tardivement exécuté car les nazis le considéraient comme une sorte d'otage ou de monnaie d'échange. Il aurait finalement été sacrifié sur ordre des plus hautes autorités SS car la mort de cet ennemi du Maréchal compromettrait ce dernier et lui ferait aussi comprendre qu'il était seulement un instrument à la disposition de l'occupant.

François Delpla suit le destin de Mandel de ses prisons françaises à ses prisons allemandes. Il utilise pour la première fois les archives de Charles Courier, policier affecté à la garde de Mandel en 1940 et 1941. De ce dernier il montre le courage, la lucidité, l'absence d'illusions sur son sort final. La rareté de la documentation sur certains points amène l'auteur à d'apparentes digressions qui constituent en fait des raisonnements par analogie, permettant d'éclairer l'analyse, notamment en ce qui concerne la psychologie des acteurs de drame. Le livre n'apporte pas toutes les réponses, mais il réunit un faisceau de présomptions convergentes et convaincantes.

Ralph Schor

**Mazauric (Claude) (dir.), *Temps social, temps vécu***, Actes du 129<sup>e</sup> Congrès national des sociétés historiques et scientifiques, Besançon, 2004, Paris, CTHS, 2007, 449 p.

L'ouvrage dirigé par Claude Mazauric « Temps social, temps vécu » fait partie du thème général du 129<sup>e</sup> Congrès national des sociétés historiques et scientifiques sur « Le temps » qui s'est déroulé à Besançon en 2004. Sa lecture présente un intérêt scientifique évident par la diversité des communications présentées. Ce sont les règles de cette section fondée par François Guizot alors premier inspecteur des Monuments historiques en 1834<sup>1</sup>, qui réunirent les professeurs chevronnés et l'ensemble des associations d'érudits de la France entière, regroupées sous le nom de sociétés savantes<sup>2</sup>. Je me propose de rendre compte dans une recension des 40 articles du livre en partant d'un regard d'ensemble de la table des matières pour ensuite aborder plus précisément quelques uns des textes les plus novateurs.

Le plan en trois parties adopté par l'auteur, motivé par un choix thématique vise à laisser au lecteur la liberté de passer de l'un à l'autre article sans compromettre le sens du texte dans sa globalité. Dans la première partie intitulée « Perceptions, impositions et usages du temps social » on peut relever l'intervention d'Alain Bihl qui aborde le sujet avec originalité. Il tient à rendre toute son actualité au matérialisme dialectique issu de la révolution industrielle en la

---

<sup>1</sup> Anne Marie Sidre, *La France du patrimoine. Les choix de la mémoire*, Paris, 1996, pp. 27-35.

<sup>2</sup> Didier Bouillon, « Sociétés savantes et archives historiques : un partenariat fructueux », dans *Bulletin de liaison des sociétés savantes*, 2006, 11, pp. 20-23.

confrontant avec ce que d'aucuns appellent la révolution de l'information qui s'étendit également sur un long terme jusqu'à apparaître de nos jours dans les termes plus généraux de la communication<sup>3</sup>. En sachant que la matière n'est pas seulement inertie ou masse mais aussi énergie et dynamisme c'est le rapport entre l'accélération du temps virtuel et la lenteur de l'activité réelle des agents de l'économie qui crée une distorsion entre le travail quotidien et la spéculation sur les marchés financiers. Une réflexion plus récente complète cette démonstration en montrant toute la relativité de l'inscription du temps dans l'espace, puisqu'elle dépend des moyens de communications. Pour prendre un exemple simple, de nos jours, la liaison Paris-Nice illustre la notion de « temps rétréci » tandis que l'accès d'une ville à un village encore mal desservi rallonge cette temporalité<sup>4</sup>. Toute la relativité du rapport entre le temps vécu et le temps social jadis souligné par Claude Lévi-Strauss<sup>5</sup> est un mouvement qui prit forme à un moment où les techniques se mirent au service de l'individualisation de la société avec la création de l'Académie des sciences fondée par Colbert en 1666<sup>6</sup>. Autre exemple l'approche juridique d'Olivier Vernier qui apporte une contribution importante en dépouillant la législation sur le travail depuis l'abolition des corporations par la loi le Chapelier de 1791 jusqu'à la modification du code du travail de 1934. Celui-ci pourvoyait contrairement aux dispositions précédentes à une adaptation en ce qui concernait les dimanches fériés dans les établissements de commerce en échange d'un repos compensatoire. L'article de Jean-Daniel Morerod est également intéressant. A l'encontre de l'idée que la Révolution française fut l'époque d'où émergea le terme de « siècle » motivé par le lancement de la vogue des expositions industrielles nationales responsables de la distinction de part et d'autres de l'année 1800, du XVIIIe et XIXe siècles<sup>7</sup>, son auteur prétend que l'adoption de la mesure du temps en « siècle » date de la Réforme protestante et concerne tout d'abord la confédération helvétique. D'après l'étude de Benoît Pierre, c'est en France, après la Saint-Barthélemy en 1572, que s'opéra la réception de la mesure séculaire et produit un changement d'attitude marquant du clergé régulier qui aboutit à la création d'ordres moins contemplatifs, principalement chez les Capucins, les Chartreux, les Minimes, les Jésuites et les Feuillants. Ce qui est en jeu ici c'est la consistance historique du modèle élaboré par Max Weber sur le rôle de l'éthique protestante<sup>8</sup>.

L'articulation introduit ainsi logiquement avec la seconde partie intitulée « Travail et temps ». L'intervention d'Olivier Troubat est tout à fait remarquable puisqu'elle permet à travers l'étude des déplacements de Louis II de Bourbon, et des ducs de Berry et de Bourgogne de dessiner l'espace de leur pouvoir propre ainsi que la fréquence de leurs séjours dans le domaine du roi entre la Loire et la Somme entre 1364 et 1410. Or, les capétiens avaient développé une véritable mystique du sang<sup>9</sup>. Jean le Bon qui engendra beaucoup de garçons pris le soin de doter chacun d'eux. Le Berry, l'Anjou, la Bourgogne devinrent ainsi des apanages, des pays associés par des liens fraternels dotés chacun d'un centre, d'une administration voire d'une université pour la formation de ses serviteurs<sup>10</sup>. Sage comme Charles V, qui avait le goût des lettres et le sens du service public puisqu'il fut le premier à prendre l'initiative de constituer en librairie sa collection, ou fou par intermittence comme

---

<sup>3</sup> Daniel Bounoux, *La communication contre l'information*, Paris, 1995, 143 p.

<sup>4</sup> Andrée Dagherne, « Réflexions sur le temps. Temps libre et temps libéré », dans *Recherches Régionales*, 2007, 188, pp. 13-26.

<sup>5</sup> Claude Lévi-Strauss, *Race et histoire*, Paris, 1987, 127 p.

<sup>6</sup> Christian Demeulenaere-Douyère, « Un exemple de complémentarité des fonds, les sources de l'histoire de l'Académie des sciences », dans *Cahiers de l'Ecole nationale du patrimoine*, 1999, 3, p. 24.

<sup>7</sup> Daniel S. Milo, *Trahir le temps*, Paris, 1991, pp. 29-62.

<sup>8</sup> Max Weber, *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, Paris, 1964, 341 p.

<sup>9</sup> Andrew.W.Lewis, *Le sang royal. La famille capétienne et l'Etat, France Xe-XIve siècles*, Paris, 1986, pp. 229-250.

<sup>10</sup> Georges Duby, *Le Moyen Age. De Hughes Capet à Jeanne d'Arc 987-1460*, Paris, 1987, pp. 329-330.

Charles VI, le pays demeura ainsi pris dans les structures domestiques du roi et par conséquent réparti entre les différentes branches de son lignage. Les ducs conservaient une partie des impôts prélevés dans la province pour les besoins de la couronne. La naissance de la poste aux chevaux en France présentée par Théotiste Jamaux-Gohier poursuit ensuite la problématique de la genèse de l'Etat en France. Si celle-ci fut mise à la disposition du public dès Henri IV nous ne la connaissons que par les récits de voyages dont les auteurs négligent les heures de départ et d'arrivée. Pendant la Révolution française, les courriers officiels exigèrent encore des attentions particulières parmi lesquels les déplacements nocturnes. Néanmoins les distances en kilomètres n'apparurent dans les livres de poste et dans les guides de voyage qu'à partir de 1840. Des routiers aussi patentés que Chateaubriand, Stendhal et Mérimée donnèrent sur le sujet des précisions nombreuses. Un album d'accélération des voyages en France datant de 1888 mettait encore clairement en lumière le développement d'un réseau étoilé autour de Paris.

La troisième partie intitulée « Le temps de vivre et d'apprendre » est sans doute la plus éclectique. L'article de Pierre Charbonnier mérite un développement. En effet d'après les registres étudiés de 1455 et de 1480 le Français que l'on dit aujourd'hui « moyen » désignait à l'époque le paysan ou le compagnon. La ventilation provinciale des lettres de rémission suivant que le suppliant ait choisi comme date un jour du mois ou une fête religieuse permet de distinguer laïcs et chrétiens. Elle distingue l'Auvergne et le Limousin par leur absence de référence à la foi, le nord avec une forte attestation de mentalités religieuses, et le sud plus discrètement représenté dans le choix des jours fériés du calendrier liturgique dans leurs suppliques. En ce qui concernait ce dernier un natif de Bordeaux comme Montaigne possédait certes dans sa bibliothèque<sup>11</sup> de quoi connaître la géographie de son époque partageant en partie la théorie des climats développée par Jean Bodin et déjà évoquée par Aristote, mais ses conceptions théoriques furent modifiées dans la pratique par ses voyages. Parcourant la France, l'Allemagne et l'Italie, il rapporta de ses périples des observations sur les changements de coutumes et de paysage de quoi nourrir son sens de l'altérité. Le sud pour Montaigne c'est d'abord son pays gascon et ses contemporains remarquèrent même que sa langue fut un français dialectal latinisé<sup>12</sup>. Enfin notre contribution a proposé à partir du cas savoisien un essai de périodisation inédit dans laquelle les rythmes sont séparés par des régimes d'historicité. La coupure de l'instant où la loi bascule d'une expérience du temps à un autre s'appliqua dès le XIIIe siècle. Il existe en effet une remarquable succession entre la publication de la première législation par Pierre II et l'inauguration du monopole de la monétisation par Amédée IV. L'absence d'un centre politique fixe laissa cependant inachevé l'apparition de l'Etat, ou pour mieux dire continuait l'expérience subtile d'un agencement entre les villes, les fiefs et les privilèges ecclésiastiques réunis par la seule fidélité dynastique<sup>13</sup>.

En conclusion la construction très didactique de l'ouvrage dirigé par Claude Mazauric clos judicieusement l'ouvrage par une section « Le temps de se former ». Dans les quatre dernières communications sont évoqués au XIXe et XXe siècle l'école à l'atelier, le combat des instituteurs pour l'enseignement obligatoire, les écoles pratiques de commerce et d'industrie et enfin les internats pour les filles. En somme c'est tout l'appareil scolaire qui comme l'a si bien démontré Antonio Gramsci constitue depuis les bénédictins une clé pour l'avenir<sup>14</sup>. Une si vaste confrontation documentaire dont témoigne le présent livre est un tour de force dont la publication en ligne par le Comité des travaux historiques et scientifiques promet de lui

---

<sup>11</sup> Montaigne, *Les Essais* (1595), Chap.III, Livre III, Paul Gallaret (ed.), Paris, 1956, pp. 37-38.

<sup>12</sup> Odile Garnier, « Midi, Sud et Antarctique : la fluctuante géographie de Montaigne », dans *Les suds. Construction et déconstruction d'un espace national*, Claudine Vassas (dir.), Paris, 2005, pp. 13-15.

<sup>13</sup> Bernard Demotz, « Les comtes qui en 400 ans firent la Savoie », dans *L'histoire en Savoie*, 1994, pp. 1-32.

<sup>14</sup> Antonio Gramsci, *Textes*, André Tosel (ed.), Paris, 1983, pp. 319-328.

donner une diffusion large non seulement dans le public intéressé à tel ou tel aspect particulier mais également au-delà des frontières nationales.

Thierry Couzin

**Vidal (Cécile), « La nouvelle histoire atlantique. Nouvelles perspectives sur les relations entre l'Europe, l'Afrique et les Amériques du XVe au XIXe siècle », dans *La revue internationale des livres et des idées*, 2008, 4, pp. 23-28.**

Après qu'une longue expérience de toutes les interrelations leur eut fait découvrir la science les peuples s'opposent encore brutalement. Il faut donc chercher au-delà d'elle la certitude des hommes qu'ils ne font qu'un. Cette solidarité est liée à la fonction d'historicité qui les spécifient au-delà de leur insularité et rassemble dans une perspective synchronique non seulement la réalité proprement humaine mais tous ses déterminismes naturels<sup>15</sup>. C'est cette gageure que relève l'article de Cécile Vidal.

En 1492 il y eut l'une de ces conjonctions qui bouleversa pour toujours l'équilibre du monde : la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb, la diaspora des juifs d'Espagne et la chute du royaume musulman de Grenade. Le transfert de l'utopie évangélique de la Terre Sainte vers l'Amérique fut à la fois cause et conséquence d'une colonisation qui essaya de créer et d'élargir le vieux monde d'où les conquérants venaient<sup>16</sup> y compris dans ses cadres administratifs. Alors que les pays d'Etats en France imposèrent à la province ses limites<sup>17</sup> aux Antilles comme au Canada l'administration fut organisée sur le principe de la division entre l'intendant et le gouverneur qui prévalait dans les départements portuaires métropolitains de Brest, Rochefort et Toulon<sup>18</sup>. Ce sont les cadres nationaux de l'Histoire qui ont été très récemment renouvelé d'abord par la *world history* américaine qui conduisit à étudier ensemble les pays riverains de Atlantique<sup>19</sup> puis par la réintroduction de la notion d'Empire qui mit l'accent sur les interconnexions entre des espaces désignés sous les noms d'Atlantique français, d'Atlantique noir et d'Atlantique catholique. En effet si certaines thématiques se prêtent particulièrement bien à une analyse panatlantique comme les migrations, la traite et l'esclavage, d'autres tels que le commerce, la composition ethnique et le pouvoir impérial réclament un changement d'échelle d'interprétation<sup>20</sup>. On peut retrouver cette dialectique de la fragmentation et de l'unité dans les positions de Bartolomé Las Casas qui avait été la première personne ordonnée prêtre à Saint-Domingue en 1513 et pour lequel les Indiens réunissaient tous les caractères de l'innocence<sup>21</sup>. La naturalité précédant cette immersion du peuple de Dieu dans l'Histoire la pratique du baptême collectif devait avoir d'un même mouvement un effet salvateur et intégrationniste. L'expérience originale des réductions jésuites des indiens guaranis appartient à ce courant<sup>22</sup> et on en trouva plus tard encore des traces dans les Caraïbes jusque dans le code civil haïtien de 1825 dont la spécificité tenait

<sup>15</sup> Charles Morazé, *La logique de l'histoire*, Paris, 1967, pp. 59-64.

<sup>16</sup> Anne Melquiond, *Les Méditerranéens créateurs d'Etats hors la Méditerranée. Langues et cultures méditerranéennes en Amérique et dans la colonisation en général après le XVe siècle*, Mémoire de DEA, José Gentil Da Silva (dir.), Université de Nice-Sophia Antipolis, 1992, pp. 3, 23-29 et 40.

<sup>17</sup> François-Xavier Emmanuelli, *Un mythe de l'absolutisme bourbonien : l'intendance du milieu du XVIIIe siècle à la fin du XVIIIe siècle (France, Espagne, Amérique)*, Paris, 1981, pp. 175-176.

<sup>18</sup> Michel Vergé-Franceschi, « Les gouverneurs des colonies françaises au XVIIIe siècle : l'exemple antillais et canadien », dans *Les Européens et les espaces océaniques au XVIIIe siècle*, Paris, 1997, pp. 107-128.

<sup>19</sup> Silvia Marzagalli, « Sur les origines de l'« Atlantic History » : paradigme interprétatif de l'histoire des espaces atlantiques à l'époque moderne », dans *Dix-huitième siècle*, 2001, 33, pp. 17-31.

<sup>20</sup> John H. Elliot, *Empires of the Atlantic World Britain d Spaain in America, 1492-1830*, Londres, 2006, 608 p.

<sup>21</sup> Bartolomé de Las Casas, *Très brève relation de la destruction des Indes* (1552), Roberto Fernandez Retamar (ed.), Paris, 1996, 153 p.

<sup>22</sup> Charles Lugon, *La République des Guaranis. Les jésuites au pouvoir (1610-1768)*, Paris, 1970, 244 p.

dans le traitement favorable destiné aux enfants naturels et dans le cadre d'une citoyenneté élargie puisqu'il suffisait pour en disposer d'être né en Haïti ou en pays étranger d'un père ou d'une mère haïtien<sup>23</sup>. Si on a pu trouver dans le monde anglo-saxon un précédent irlandais à la colonisation, dans le monde hispanique également l'Archipel des Canaries connut une forte immigration en provenance de la péninsule ibérique car le commerce y fut favorisé par un afflux de métaux précieux et de monnaie investi dans la production plutôt que dans les placements avant de devenir une terre d'émigration vers l'Amérique à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle<sup>24</sup>. Cécile Vidal insiste ensuite sur l'importance de la culture politique à la fois dans la métropole et dans ses prolongements américains<sup>25</sup>. Au Portugal l'ordre napoléonien fut rejeté au nom d'un équilibre impérial différent qui dû composer, après l'installation du régent Dom Joao et de la cour à Rio de Janeiro en 1808, avec le succès du nationalisme au Brésil et ailleurs, en Amérique latine, suite à l'échec du projet de Confédération de Simon Bolivar sanctionné au congrès de Panama en 1826, la guerre arracha le Venezuela et l'Equateur à la Grande Colombie en 1839 et l'Uruguay et le Paraguay aux Provinces-Unies du Rio de la Plata, laissant ainsi toute latitude aux Etats-Unis d'intervenir conformément à la doctrine du président Monroe en 1823<sup>26</sup>.

Cécile Vidal s'est donc livrée dans cet article court et dense à un exercice difficile témoignant de son souci de l'histoire comparée par l'histoire de l'historiographie. L'intérêt de la collaboration internationale en la matière y est démontré avec un brio et souligne en outre toute la richesse qu'il convient d'apporter à la révolte de Toussaint Louverture à Saint-Domingue dans les nouvelles orientations de l'histoire mondiale.

Thierry Couzin

**Benkorich (Nora) et Winock (Michel) (ed), *La Trahison de Munich. Emmanuel Mounier et la grande débâcle des intellectuels*, CNRS Editions, Paris, 2008, 184 p.**

L'abandon de la Tchécoslovaquie à la conférence de Munich en septembre 1938, les conséquences politiques, économiques et militaires de cette reculade, le succès et le prestige qu'Hitler en retira marquèrent une étape décisive et divisèrent profondément l'opinion française. La revue personnaliste *Esprit*, fondée en 1932, qui professait jusque-là des vues pacifistes et avait prôné un rapprochement avec la République de Weimar, changea d'orientation. En effet, Emmanuel Mounier, directeur de la revue, publia dans le numéro d'octobre 1938 un article vigoureux, « Lendemain d'une trahison », où il affichait un choix nettement antimunichois, alors que la position inverse -le « lâche soulagement » comme disait Léon Blum- se révélait majoritaire en France. Ce texte valut à Mounier de recevoir un abondant courrier. Nora Benkorich réédite l'article, ainsi que les lettres, récemment retrouvées, qu'il inspira. Michel Winock, dans sa préface, situe avec précision le contexte et la signification du débat.

Mounier voyait dans le recul de la France la preuve de sa « décomposition souterraine », le signe du « déshonneur » et de la « trahison ». Il accusait « la bourgeoisie désemparée (...) qui redoute de toute aventure l'écroulement de ses privilèges ». Il se

---

<sup>23</sup> André G. Cabanis, Michel Louis Martin, « Un exemple de créolisation juridique modulée : le code civil haïtien de 1825 et le code napoléon », dans *Revue internationale du droit comparé*, 1996, 2, pp. 443-456.

<sup>24</sup> José Gentil Da Silva, « Aux Canaries : monnaie et marginalité », dans *VI Coloquio de Historia Canario-Americana*, Gran Canaria, 1984, pp. 315-323.

<sup>25</sup> Jacques Godechot, « La révolution de l'Occident. Révolution « française », ou Révolution occidentale ? », dans Id., *La grande nation. L'expansion révolutionnaire de la France dans le monde de 1789 à 1799*, Paris, 1983, pp. 23-41.

<sup>26</sup> Benedict Anderson, *L'imaginaire national. Réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme*, Paris, 2002, pp. 70-75.

déclarait attristé car il avait vu que « les rues et les villages de France grouillaient d'hommes suant de peur ». Il mit en cause Daladier, « l'homme du 7 février, le lâcheur des lendemains de catastrophes, ce taciturne à la bouche molle que des amateurs physionomistes ont pris pour un chef ». Mounier était effrayé de constater que le pouvoir de l'Allemagne s'étendait désormais « de la Baltique à la mer noire ». Contrairement à beaucoup de ses contemporains il s'interrogeait sur la nature et les modes d'action du nazisme. Il en montrait la singularité et le danger. Dans un autre article, publié le 1<sup>er</sup> novembre 1938, il précisa : « Le national-socialisme n'est pas une idéologie, comme croient les nationalistes français ; c'est une foi qui laboure une nation ». Et il demandait s'il fallait attendre que le péril brun fût aux frontières pour l'affronter.

Mounier reçut des approbations. Ainsi celle de Francique Gay qui redoutait « les pires manœuvres des fascistes larvés » déjà à l'action en France. Le philosophe Paul-Louis Landsberg était réconforté par la position d'*Esprit* où il discernait « une manifestation du sens de la dignité ». Un lecteur de base, l'abbé Desbois, écrivit à Mounier : « Vous avez soulagé notre conscience ». Dans un article de la *Vie intellectuelle*, le 10 octobre 1938, Maurice Schumann prédit que Munich encouragerait l'impérialisme nazi : « Les voies de l'hégémonie sont frayées ». Même Jean-Pierre Maxence qui se situait alors à l'extrême droite et se ralliera à Pétain en 1940 dit à Mounier : « des pages comme les vôtres soulagent, éclairent, rendent un peu d'espérance ».

Mais les munichoïses réagirent fortement. Leur pacifisme s'alimentait d'abord aux souvenirs de 1914-1918. Ainsi un ancien combattant s'écria : « Accepter la guerre, c'est accepter l'infamie et l'abomination (...). J'ai vu des horreurs ». Jean Goguel, frère de François était choqué par « l'idée singulière qu'une paix puisse être aussi catastrophique qu'une guerre » et accusait Mounier de méconnaître la réalité « qui est faite d'hommes, lesquels sont tout sauf de la chair à canon ». Louis Leibrich, enseignant à la Sorbonne, pensait qu'une guerre moderne « supprimerait certainement plus de germes de civilisation, de révolution et de rédemption que ne peuvent le faire tous les fascismes réunis ». Ce lecteur proposait même d'aller au-delà de Munich et de rendre à l'Allemagne ses anciennes colonies. D'autres lecteurs trouvaient légitimes les revendications des Allemands des Sudètes. François Goguel voulait que la gauche se déclarât munichoïse pour ne pas laisser le monopole de cette position à la droite et ne pas faciliter ainsi l'instauration d'une politique intérieure conservatrice. Plusieurs lecteurs attaquèrent directement Mounier, son « sursaut sentimental » et sa « grandiloquence » comme disait l'universitaire Jacques Perret, son « bellicisme répugnant » comme l'écrivait un abonné qui demanda à ne plus recevoir *Esprit*.

Le riche dossier que constitue ce livre permet de juger concrètement l'intelligentsia confrontée au phénomène nouveau du nazisme. La lucidité, la cécité, la résignation, la révolte s'exprimèrent tour à tour. Il apparaît dans ce cas précis que les penseurs, lecteurs habituels d'*Esprit*, n'étaient ni meilleurs ni pires analystes que leurs contemporains. Ils partageaient les prescences, les certitudes, les illusions de la société environnante.

Ralph Schor

**Chapoutot (Johan), *L'Age des dictatures (1919-1945)*, collection Licence, PUF, Paris, 2008, 262 pages.**

Pourquoi tant de régimes autoritaires se sont-ils installés en Europe durant l'entre-deux-guerres ? Johann Chapoutot discerne les conditions de ce phénomène dans l'héritage du XIX<sup>e</sup> siècle, notamment dans la mythologie de l'identité nationale et des identités construites, dans l'enrégimentement progressif des populations, la civilisation urbaine, la perte de vitesse de la religion. La Grande Guerre qui s'accompagne d'une massification, d'une mobilisation

totale, d'une banalisation de la violence, d'une destruction des valeurs rationnelles n'apparaît pas synonyme d'une victoire de la démocratie et du droit. Ainsi, après 1918, les anciennes structures sont profondément ébranlées et une culture de la brutalité peut se développer. L'auteur analyse alors l'évolution des divers Etats soumis à la dictature. Il distingue soigneusement les régimes réactionnaires d'inspiration national-catholique et les régimes fascistes moins conservateurs.

Le livre se signale par de nombreuses qualités. L'information est sûre, alimentée aux acquis les plus neufs de la recherche. Des paragraphes intéressants et inhabituellement fournis sur les aspects religieux sont présents. La démonstration se révèle à la fois riche et nuancée. Ainsi définir le fascisme comme une culture plus que comme une idéologie permet d'expliquer toutes les contradictions du système. Montrer le totalitarisme sous l'apparence d'un idéal, d'une « expérience dynamique », plus que sous celle d'une réalité concrète et définitive, fait comprendre la diversité des sociétés concernées et particulièrement la polyarchie du IIIe Reich. Le lecteur est cependant étonné par la forme : l'étudiant moyen auquel s'adresse le manuel comprendra-t-il des allusions telles que « l'ordre social règne parfois comme à Varsovie » (p.27) ou « les chaisières chantent l'hosannah » (p.34). Le vocabulaire sera-t-il toujours décrypté par ce même étudiant qui rencontrera, sans définition préalable, force apodicticité, holistique, téléologie, herméneutique, idéologènes, mythologènes, catabase, *Mostra augustea della romanita*, *ersatzkaiser*, *gesellschaft*... L'ouvrage ne s'adresse pas aux collègues cultivés, aristotéliens et germanophones.

Ralph Schor

**Dubasque (François), Jean Hennessy (1874-1944). *Argent et réseaux au service d'une nouvelle république*, PU de Rennes, 2008, 374 p.**

La thèse de François Dubasque, consacrée à un homme politique de second plan, Jean Hennessy, n'en apporte pas moins de nombreux éclairages neufs sur l'évolution des idées en France dans l'entre-deux-guerres et sur les réseaux complexes où se mêlent intérêts économiques, journaux, mouvements plus ou moins idéologiques, groupes de pression.

Jean Hennessy est issu d'une influente et riche dynastie de négociants en cognac et d'élus conservateurs libéraux. Il fait des études d'histoire, se montre antidreyfusard, se marie en premières noces avec la fille d'Albert de Mun, ce qui le rapproche des catholiques sociaux républicains. Laisant la gestion des affaires à d'autres membres de sa famille, il s'engage en politique, s'implante solidement en Charente dont il est député de 1910 à 1932. Au début de sa carrière, il siège avec les modérés du centre droit. Hennessy préconise très tôt une réforme de l'Etat démocratique fondée sur une représentation professionnelle et régionale, au sein de circonscriptions plus vastes que les départements. Il milite aussi pour la SDN et pour une Europe fédérale. Hennessy appuie son action sur des réseaux d'influence au carrefour desquels il se place : mouvements fédéralistes et régionalistes, syndicalisme agricole, Collège des sciences sociales, Ecole des hautes études internationales, presse d'opinion où il possède des intérêts, surtout *l'Oeuvre* et le *Quotidien*. Il côtoie ainsi de nombreuses personnalités et est des plus en plus écouté à gauche.

De la sorte, Jean Hennessy évolue sur l'échiquier politique, met sa fortune au service du Cartel des gauches et s'inscrit au groupe des républicains socialistes en 1920. Il combat rudement « Poincaré-la-guerre » et anime la Ligue de la République. Ancien membre de la délégation française à la SDN en 1920-1921, il est nommé par le Cartel ambassadeur à Berne en 1924. Mais Hennessy, déçu par le Cartel, se rallie à l'union nationale de son ancien adversaire Poincaré. Ce dernier, appréciant l'aide de ce modéré de gauche et important patron de presse, en fait son ministre de l'Agriculture en 1928. Ce poste, occupé jusqu'en 1930,

marque l'apogée de la carrière d'Hennessy. Ensuite brouillé avec ses anciens amis de gauche, un temps compromis dans l'affaire Hanau, accusé de renier ses positions pacifistes, sévèrement battu à l'élection présidentielle de 1931, il perd son siège de député en 1932. Il réussit cependant à se faire élire dans les Alpes-Maritimes en 1936, mais il joue un rôle effacé à la Chambre. Dans le même temps, fondateur en 1932 du Parti social-national qui aurait compté jusqu'à 10 000 adhérents, Hennessy semble dériver vers des conceptions autoritaires s'incarnant dans un Etat corporatif soumis à un pouvoir fort. Si l'ancien ministre emploie un vocabulaire qui l'apparente à l'extrême droite, il reste cependant partisan de la souveraineté nationale et du régime parlementaire. La dureté de son ton reflète plus sa marginalisation politique qu'un revirement idéologique. Munichois en 1938, il vote les pleins pouvoirs à Pétain le 10 juillet 1940. Il essaie de convaincre les hommes de Vichy d'adopter ses idées de réforme.

En dépit de ses choix successifs, Hennessy reste fidèle à ses options originelles régionalistes et fédéralistes, ce qui donne une relative cohérence à ce parcours atypique. L'auteur montre clairement la modernité du personnage, défenseur d'idées d'avenir, et ses limites. Cette étude solide, à la clarté exemplaire, apporte beaucoup sur les dessous de la politique dans l'entre-deux-guerres, les rapports entre argent, presse et pouvoir, le rôle des groupes de pression, l'esprit des années 1930. Il apparaît que les déterminismes pèsent peu en politique : Hennessy qui possédait les moyens matériels de satisfaire ses ambitions a échoué.

Ralph Schor

**Chapoutot (J), Chartreux (F.), Houte (A.), Mourlane (S.), Potel (J.Y.), *Europe. Mémoires profondes. Récits fondateurs des 27 Etats membres de l'Union européenne aux XXe et XXIe siècles*, autrement, Paris, 2008.**

Un groupe d'historiens publie un livre original qui s'adresse aux jeunes et au grand public curieux de découvrir l'identité et les événements fondateurs de l'Europe unie. Les auteurs partent de l'idée que la définition géographique de l'Europe, pointe avancée de l'Asie, se révèle difficile, tandis qu'une approche historique permet de mieux cerner la réalité de ce continent. Celui-ci montrent-ils, s'appuie sur une culture commune. Certes cette culture se fractionne en identités nationales qui ont jadis conduit à des affrontements meurtriers. Mais les heurts ont aidé à l'émergence de valeurs communes ou complémentaires et ont fermement ancré l'idée d'une paix nécessaire et définitive. Ils veulent illustrer cette affirmation de Victor Hugo selon qui une « guerre entre Européens est une guerre civile ».

Les auteurs, pour mener leur projet à bien, présentent d'abord neuf moments clés de l'histoire européenne aux XXe et XXIe siècles : le traité de Versailles, la conférence de Munich, la Shoah, la guerre froide, le traité de Rome, mai 1968, la chute du mur de Berlin, le traité de Maastricht et l'élargissement de 2004. Puis viennent les « Récits fondateurs des 27 pays de l'Union ». Pour chacun de ces pays, l'accent est mis sur sa singularité, ainsi le passé explosif de la Bulgarie, la neutralité de la Finlande ou la Révolution des œillets au Portugal. Des mises au point s'intercalent entre chaque chapitre : mises au point sur des phénomènes globaux comme les religions, l'immigration, la colonisation et la décolonisation, gros plans sur des lieux représentatifs comme Riga, sur l'entreprise Nokia, sur des hommes tels de Gaulle, Dimitrov, Dubcek et même Tintin. Les questions délicates ne sont pas éludées : Malte et les pavillons de complaisance, les Luxembourg possible paradis financier, le passé nazi de Kurt Waldheim élu président de la République autrichienne en 1986.

Les auteurs constatent lucidement qu'il existe bien une Europe institutionnelle, qu'il existe aussi des Européens épris de paix, de démocratie, de liberté, mais qu'il n'existe pas encore de citoyens européens toujours conscients de ce qui les unit. Le présent livre,



luxueusement imprimé, doté d'une riche iconographie, de nombreuses cartes, d'une chronologie, d'un lexique et d'un index, cherche à faire apparaître un sentiment commun et à rendre le vieux continent intelligible pour ceux qui y vivent. Par la clarté et l'honnêteté de son propos il peut aider à atteindre ces objectifs.

Ralph Schor

**Agulhon (Maurice), *Les mots de la République*, Presses Universitaires du Mirail, Toulouse, 2007, 125 p.**

Il est heureux que dans une collection récente Maurice Agulhon aujourd'hui professeur honoraire au Collège de France ait avec l'aide de jeunes collaborateurs publié un ouvrage qui sous la forme d'un dictionnaire se propose de présenter au lecteur un abécédaire de la République française depuis la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen en 1789 jusqu'à la réduction du mandat présidentiel à cinq ans par le référendum du 24 septembre 2000. Son œuvre, depuis sa thèse en 1968<sup>27</sup> jusqu'à sa participation à l'histoire de France aux côtés de Georges Duby, Emmanuel Le Roy Ladurie, et François Furet, a contribué au renouvellement de l'histoire politique d'Hughes Capet à François Mitterrand<sup>28</sup>. Maurice Agulhon a suivi une voie du reste clairement exposée dans sa leçon inaugurale au Collège de France en 1986<sup>29</sup> qui a mit les modes de sociabilités méridionaux et la symbolique de Marianne dans la France entière au service d'une vision deux fois séculaire de la République qui lui est propre et qui a fait de nombreux émules.

Fort commodes à la lecture les peut-être trop nombreuses 133 entrées du livre satisferont le lecteur curieux de suivre les méandres de la République qui fut semble-t-il longtemps le modèle de toutes les républiques et, pourquoi le taire, voire encore aujourd'hui. Qu'il s'agisse ou non d'un travers, le fait est que l'on a pu voir apparaître dans la compétition entre les nations lors du développement de la philologie en 1876 l'invention du « miracle grec » par Ernest Renan comme palliatif esthétique du miracle juif du monothéisme<sup>30</sup>. Il est une sorte de théorème de la pensée libérale selon lequel ce sont les hommes qui font l'histoire avant d'être mus par elle. Ce débat ne date pas d'hier et l'historicité de la persistance de la dichotomie droite-gauche ne saurait être dissociée du mouvement plus général qui fait de l'Etat un phénomène de longue durée<sup>31</sup>. La forme de l'ouvrage nous invite à passer de l'événement aux doctrines, et des institutions aux lieux de mémoire. « L'affaire Dreyfus » qui traite de l'antisémitisme et de la naissance de la presse d'opinion entre 1894 et 1899, « L'Affaire Stavisky » de 1934 de la corruption et du populisme, la « Libération » en 1944 dont le mot se suffirait à lui-même s'il ne fallut pas également compter avec l'épuration et, pour suivre l'auteur, jusqu'à la proclamation de la IVème République en 1946, l'exaspération du menu peuple et l'enjeu stratégique à « Alger » de 1830 à 1958. A ce propos le 26 mars 1957 on pu lire ainsi dans le journal *Le Monde* : « L'opinion a été alertée depuis quelques mois par les récits de sévices qui auraient été infligés en Algérie à certaines personnes arrêtées. Le 6 octobre le ministre résident à télégraphié au président de la commission de l'intérieur à l'assemblée nationale pour demander l'envoi d'une délégation parlementaire afin d'enquêter (...). Le rapport déposé et annexé au procès verbal de la séance du 9 mars conclut qu'après un examen approfondi du dossier la délégation composée de sept membres a décidé à l'unanimité

---

<sup>27</sup> Maurice Agulhon, *Pénitents et francs-maçons de l'ancienne Provence. Essai sur la sociabilité méridionale*, Paris, 1968.

<sup>28</sup> Maurice Agulhon, *Histoire de France. La République de 1880 à nos jours*, Paris, 1990.

<sup>29</sup> Maurice Agulhon, « Conflits et contradictions dans la France d'aujourd'hui », dans *Annales E.S.C.*, 1987, 3.

<sup>30</sup> Pierre Vidal-Naquet, « Renan et le miracle grec », dans Id. *La démocratie grecque vue d'ailleurs. Essais d'historiographie ancienne et moderne*, Paris, 1990, pp. 246-264.

<sup>31</sup> Fernand Braudel, François Chatelet, Annie Kriegel, Victor Leduc, « Pour ou contre une politicologie scientifique », dans *Annales E.S.C.*, 1963, 1, pp. 119-132.

moins une voix que rien ne pouvait l'amener à des tortures subies (...). Ce n'est pas sans une certaine surprise que nous avons lu dans le rapport de la délégation parlementaire une justification des lois d'exception dans ce qu'elles ont de plus dangereux. (...). Il est peut-être moins opportun – pour citer le rapport – « l'arrestation qui provoque presque toujours une émotion qu'il convient d'exploiter immédiatement » parce que « plus tard les détenus réfléchissent, se ressaisissent, et on obtient plus rien d'eux » (...). « Principe redoutable qui montre que principal souci est la recherche de l'aveu par la surprise. Nous savons où peut conduire le zèle le mieux intentionné lorsqu'il s'agit d'obliger un détenu à parler »<sup>32</sup>.

Et puisque cet ouvrage a été publié par l'Université de Toulouse-le Mirail il vaut la peine pour conclure de citer la notice sur le « Midi » : « Le Midi est une région mal définie (on dit aussi « au sud de la Loire ou, plus vaguement le « sud » mais fait partie de la notoriété républicaine pour deux raisons. L'une est positive : c'est dans le sud de la France que l'on trouve le plus de participation populaire et même paysanne à la vaine résistance républicaine au coup d'Etat du 2 décembre 1851. L'autre, plus négative, c'est qu'il a vocation à fournir quantité d'hommes politiques, souvent avocats de leur métier, éloquent et ambitieux. La tendance des républicains de droite à caricaturer le Midi a donné naissance à certaines traditions littéraires, comme, par exemple, le *Numa Roumestan* d'Alphonse Daudet ». Finalement l'intérêt didactique autant que la forme de pensée française explique que tel adjectif ne soit employé sans faire mention de son contraire. « Ce n'est pas assez d'avoir l'esprit bon, mais le principal est de l'appliquer bien. Les plus grandes âmes sont capables des plus grands vices, aussi bien que des plus grandes vertus »<sup>33</sup>. Aussi politique qu'elle soit si la science se fonde encore sur l'intellect elle continue de peiner à penser le fait religieux.

Thierry Couzin

**Heyriès (Hubert), Garibaldi, Héros d'une Europe en quête d'identité**, Serre, Nice, 2007, 205 p.

Depuis la signature du traité de Rome le 27 mars 1957 par la France, l'Italie, la Belgique, les Pays-Bas, le Luxembourg et la République fédérale d'Allemagne, l'Union européenne a intégré en son sein 27 Etats au point que certains se sont émus de la préséance donnée au marché libre au dépend de l'homme. Jacques Delors a déclaré que ce qui lui manquait désormais c'était « un supplément d'âme ». L'ouvrage d'Hubert Heyriès se propose d'étudier en quoi Giuseppe Garibaldi pouvait devenir une figure emblématique de l'Europe dans sa diversité auquel sa naissance le 4 juillet 1807 à Nice d'un marin et petit commerçant niçois et d'une mère génoise ne le prédisposait pas plus que d'autres hommes issus du petit peuple. Faire l'histoire de son parcours exceptionnel autant qu'imprévu revint en somme à témoigner sur la liberté de l'individu.

La première partie de l'ouvrage est consacrée à l'homme d'action que fut Giuseppe Garibaldi. Il adhéra dès 1833 à la *Giovane Italia* fondée par Giuseppe Mazzini et son premier fait d'arme consista à s'embarquer pour prendre d'assaut l'arsenal de Gênes tandis que Giuseppe Mazzini déclenchait une insurrection en Savoie. L'échec de l'entreprise le conduisit d'abord à Marseille en 1834 où il apprit sa condamnation à mort par contumace et s'exila alors en Amérique du sud où il participa à la création des Etats d'Argentine et d'Uruguay jusqu'en 1848. Le 9 mars 1848 *L'Echo des Alpes-Maritimes* écrivait : « On nous annonce l'arrivée prochaine à Nice de Mme Joseph Garibaldi, femme de notre illustre compatriote Joseph Garibaldi qui a combattu si glorieusement en Amérique pour la cause de la liberté. Il y a un mois le conseil municipal de cette villa adressa au gouvernement une demande

<sup>32</sup> Maurice Garçon « De la légalité », dans *Le Monde*, 26 mars 1957, p.1.

<sup>33</sup> René Descartes, *Discours de la méthode* (1637), Paris, 1966, p. 17.

d'amnistie en faveur de tous les condamnés pour délits politiques. Tout porte à croire que Joseph Garibaldi arrivera lui-même prochainement en Italie, et nous formons des vœux pour qu'il puisse retourner dans la ville qui le vit naître, et joindre son concours à la défense de la cause italienne ». <sup>34</sup> Ce geste péninsulaire est rapidement brossé en trois traits saillants. D'une part son lien avec la dynastie de Savoie. Garibaldi devint général du gouvernement provisoire lombard en 1848 puis en 1859 à nouveau mais cette fois à la tête des Chasseurs des Alpes. Après la déconfiture des Italiens à Custoza en 1866 ses troupes continuèrent le combat et sa victoire de Bezzecca lui ouvrit la route de Trente mais il fut obligé de s'arrêter à cause d'un armistice sur le point d'être signé par Victor-Emmanuel II et c'est à cette occasion qu'il lui répondit son fameux « *Obbedisco* ». Le second aspect tient dans son ambition de faire de Rome la capitale de l'Italie. Il se battit d'abord aux côtés de Mazzini lors de l'éphémère République romaine en 1849 puis en 1862 lorsqu'il tenta de conquérir Rome en partant de la Sicile avec le mot d'ordre « *O Roma O Morte* » avant qu'il ne soit arrêté par l'armée régulière italienne dans le massif de l'Aspromonte, et en 1867 ses troupes de volontaires furent décimés par les Français à Mentana. Enfin l'expédition des Mille qui en six mois conquièrent le royaume des Deux-Siciles en 1860. Toutes ces aventures ne laissèrent ni les écrivains romantiques ni les gouvernements étrangers indifférents. Ses correspondances témoignent de sa solidarité envers les exilés londoniens, Herzen, Bakounine, Louis Blanc, Ledru-Rollin, Karl Blind et Giuseppe Mazzini, les démocrates allemands et la Suisse terre d'accueil des proscrits, les anarchistes russes et autres minorités et minoritaires dont Hubert Heyriès dresse soigneusement la liste.

Nous serons plus réservés sur la seconde partie du livre qui s'attache à définir en quoi Garibaldi fut un homme de culture européenne. Si l'auteur montre bien comment son appartenance au milieu maritime le porta très tôt à voyager à Odessa, Constantinople, Marseille et Rome on voit mal pourquoi sa biographie intellectuelle ne serait pas plus proche des aventuriers des temps anciens ou modernes puisqu'il y a toujours « une Amérique à découvrir <sup>35</sup> ». Dans le cas de Giuseppe Garibaldi celle-ci consista dans son éveil à une conscience politique proche de l'internationalisme par le hasard d'une rencontre avec le saint-siméonien Emile Barrault en 1833 et son initiation à la franc-maçonnerie qui débuta à Montevideo en 1844 pour s'achever après l'unité italienne notamment avec son élection au titre de grand maître du grand Orient d'Italie en 1864. Par ailleurs le héros rédigea ses mémoires de son vivant qu'il débuta par dépit en 1849 pour les terminer en 1872. Plutôt que de parler d'une pensée cohérente ses idéaux furent exprimés de temps à autre dans la presse. Ainsi d'une sorte de manifeste qu'il rédigea dans « *Il diritto* » le 22 octobre 1860 : « supposons que l'Europe forme un seul Etat. Qui penserait à la déranger dans sa propre maison ? Qui s'aviserait, je vous le demande, de troubler le repos de cette souveraine du monde ? ».

La dernière partie de l'ouvrage est sans aucun doute la plus originale puisqu'elle se propose d'étudier ce qui fut, ce qui reste, et ce qu'il importe de poursuivre, dans le souvenir de Giuseppe Garibaldi mort dans l'île de Caprera au large de la Sardaigne le 2 juin 1882. Ce que Hubert Heyriès appelle ainsi la mémoire controversée ce sont les anathèmes qui se sont abattus sur lui venant aussi bien de droite avec le très conservateur *Journal de Genève* dont le rédacteur en chef Marc Debrit compara Garibaldi à Jeanne d'Arc et à Don Quichotte en 1882 que de gauche ou le futur communalard Auguste Blanqui le considéra en 1860 comme un grand enfant. Quant à la mémoire héroïsante elle se manifesta chez les républicains et les socialistes aussi bien en Belgique, en Espagne, en Russie, en Roumanie qu'en Allemagne comme en porte témoignage le texte de Karl Kautsky qui salua son altruisme et sa persévérance en 1907, et en France même l'hommage rendu à ceux qui avaient bien mérité de la patrie fut une

<sup>34</sup> *L'Echo des Alpes-Maritimes*, 9 mars 1848, Archives municipales de Nice

<sup>35</sup> Fernand Braudel, *La dynamique du capitalisme*, Paris, 1985, p.121

occasion d'inaugurer en 1891 la statue de Garibaldi sur la place qui porte son nom à Nice. Nommé par Gambetta le 14 octobre 1870 à la tête de l'armée des Vosges, Garibaldi fut ensuite élu à l'assemblée nationale réfugiée à Bordeaux le 8 février 1871 mais dû renoncer à son mandat en raison de l'invalidation de sa nationalité italienne. La mémoire en héritage fut celle de sa famille dont l'épisode le plus marquant fut l'engagement de la légion garibaldienne en faveur de la France en 1914<sup>36</sup>. La mémoire brouillée est celle de l'abus de Mussolini. Enfin ce que l'auteur nomme la mémoire historicisée est tout simplement celle dont s'emparèrent les historiens depuis la seconde guerre mondiale à nos jours. Quant à ces deux dernières distinctions on peut demeurer circonspect dans la mesure où le rapport entre le temps objet et la vie fut-elle celle d'un historien pose problème.

La lecture de cet ouvrage riche d'une très belle iconographie et publié à l'occasion du bicentenaire de la naissance de Giuseppe Garibaldi marque à proprement parler une date dans l'historiographie. En effet son choix joue savamment sur une forme de transmission de la mémoire héroïque afin de proposer un modèle pédagogique à la génération des enfants de l'Union européenne à laquelle nous appartenons et à ceux qui viendront après nous.

Thierry Couzin

**Marsilio (Claudio), *Dove il denaro fa il denaro. Gli operatori finanziari genovesi nel fiere di cambio del XVII secolo*, Città de silenzio, Novi Ligure, 2008, 243 p**

Les affaires de banquiers généralement demeurent obscures ou plutôt la paresse de l'historien pousse à les délaissier pour minorer leur rôle dans l'Histoire. Le livre de Claudio Marsilio réussit à satisfaire par son approche didactique à la fois le bétotien en matière financière et le spécialiste le plus pointu. Nous connaissions les foires de changes depuis le grand ouvrage de José Gentil Da Silva<sup>37</sup> dont l'intervention du change vertical pour désigner le rapport de change inégal entre la monnaie en métal précieux et la monnaie de billon puisque toujours favorable à la première avait été salué par Fernand Braudel lui-même comme une formule heureuse<sup>38</sup>.

L'auteur nous en propose à travers l'étude des foires de change de Novi et Plaisance de découvrir comment ces lieux au XVIIe siècle l'argent faisait de l'argent. C'est à la nouvelle génération des banquiers génois que Philippe II d'Espagne réserva en 1576 les *asentistas*<sup>39</sup> et ainsi les réunions du crédit européen constituèrent en quelque sorte une république internationale de l'argent et ceci plusieurs décennies après, comme l'écrit joliment l'auteur, que le rideau tombe. La foire de change peut se définir comme un rassemblement important et organisé à périodicité régulière et espacée de marchands venant de régions éloignées. Sa genèse moderne remonte au transfert décidé par Charles VIII du centre des affaires à Lyon pour concurrencer la place de Genève<sup>40</sup> et dont la caractéristique fut de séparer nettement les foires de marchandises comme celles de Champagne au Moyen Age et celle du change en argent. En ce sens ces foires sont un trait d'union entre la finance privée et les institutions économiques de l'Etat.

---

<sup>36</sup> Hubert Heyriès, *Les garibaldiens de 14. Splendeurs et misères de chemises rouges en France de la Grande guerre à la Seconde guerre mondiale*, Nice, 2005, 672 p.

<sup>37</sup> José Gentil Da Silva, *Banque et crédit en Italie au XVIIe siècle. Tome I. Les foires de change et dépréciation monétaire*, Paris, 1969.

<sup>38</sup> Fernand Braudel, *Civilisation matérielle, économie et capitalisme XVe-XVIIIe siècle. 3 Le temps du monde*, Paris, 1979

<sup>39</sup> Thomas Kirk, « *The apogee of the hispano-genoesse bond* », dans *Hispania. Revista Española de Historia*, 2005, 1, pp 46-51

<sup>40</sup> Jean Combes, « Une capitale de l'Europe au XVe siècle : Genève », dans *Annales ESC*, 1964, 4, pp. 804-808

La finalité de ces réunions consistait dans le paiement et le rachat de lettres de change à brève échéance et d'en négocier de nouvelles pour celles à venir. Les modalités du contrat, soigneusement réglées, établissaient que la partie qui recevait une quantité de monnaies sur la place s'obligeait à payer en un autre lieu une quantité d'espèces monétaires différente mais équivalente. Pour fixer le rapport entre les différentes quantités de monnaies on distinguait celle qui constituait la *res* du change, sûre et stable, et celle qui représentait le *pretium*, incertain et variable. Quant aux déplacements des foires elles témoignent du souci de s'établir en terrain sécurisant. Il y en eut ainsi à Medina del Campo, à Besançon, à Lugano, jusqu'à ce que les banquiers génois choisissent Plaisance et la protection des Farnèse à partir de 1579. En 1596 Philippe II menaça de faire cesser ses paiements aux banquiers génois pour leur imposer Pise dans le grand-duché de Toscane mais l'expérience échoua par manque d'attractivité de la ville au regard des principaux courants commerciaux européens si bien qu'en 1622 les opérateurs financiers s'installèrent à Novi.

Les monnaies en circulation étaient nombreuses du fait de la multiplicité des hôtels des monnaies et des diverses entités politiques. Ceci ne favorisait pas la classification des différentes espèces de monnaies. Leur valeur intrinsèque était le motif de l'ampleur de leur diffusion : tandis que les monnaies de comptes tendaient à rester à l'intérieur de leur territoire d'émission, les pièces d'or, et un peu moins d'argent, s'échangeaient dans les transactions commerciales internationales. L'indice de la souveraineté politique se mesurait par le monopole de la circulation et de la frappe monétaire dont la valeur était établie par le souverain si bien que son tarif exprimait une monnaie idéale. De fait sa nature tant morale que pratique relevait depuis des siècles de la littérature commerciale et de la discipline juridique. Ainsi c'est à l'époque du développement des villes au XIII<sup>e</sup> siècle que l'Eglise voulut codifier l'usure en montrant que dans le commerce de l'argent ce qui se vendait entre le moment du prêt et celui de son remboursement ce n'était pas une marchandise mais l'intérêt c'est-à-dire une propriété dont la mesure n'appartenait qu'à Dieu<sup>41</sup>. A l'époque moderne cependant il ne s'agissait plus de stigmatiser la figure du juif déicide tant le volume des échanges avait changé avec la mondialisation de l'économie. D'ailleurs quant à ce que pensaient les créanciers eux-mêmes l'usage de leur langue demeurait essentiellement dans un cadre technique sans qu'il ne soit jamais question de théoriser la pratique<sup>42</sup>.

Le livre de Claudio Marsilio est également attentif à la chronologie des foires et aux événements qui rendaient cette institution nomade mais non exempte de querelles entre chaque *natio*. En 1622 par exemple eut lieu une série de tentatives du duc de Parme, du gouverneur de Milan, d'un groupe de financiers de Bologne et des opérateurs florentins afin de centraliser à nouveau le centre des affaires à Plaisance. Peine perdue, le Sénat ligurie maintint son soutien à Novi. Et encore en 1624 Charles-Emmanuel 1<sup>er</sup> entreprit de sceller une alliance avec le roi de France à laquelle s'associa bientôt Venise afin d'envahir Gênes. Si la paix advint ce fut pourrait-on dire sure le dos des pays dominés puisque ce sont les deux puissances française et espagnole qui signèrent le traité. Durant cet épisode belliqueux les Génois transférèrent leurs foires à Massa.

Surtout l'auteur s'étend sur la banqueroute espagnole de 1627 qui est une date clé de l'historiographie sur la question. S'il est certain que les banquiers génois installés à Madrid marquèrent le coup il faut replacer dans le contexte plus vaste de la stratégie diplomatique menée par le premier ministre le comte Oilvares. Ce dernier eut comme projet de substituer aux Génois les hommes d'affaires portugais afin d'installer la prépondérance hispanique sur les différentes places internationales. Or, la révolte d'Evora en 1637 qui précéda la sécession

---

<sup>41</sup> Jacques Le Goff, *La bourse et la vie. Économie et religion au Moyen Age*, Paris 1986

<sup>42</sup> José Gentil Da Silva, « L'Histoire : une biologie de l'événement politique », dans *Annales ESC*, 1971, 3, pp. 868-871

du Portugal de la couronne d'Espagne en 1640 sanctionna la défaite de la politique du comte duc Olivares qui fut limogé en 1643<sup>43</sup>.

On peut résumer ce qui des années 1650 jusqu'à la fin du XVIIe motiva le besoin de sécurité des opérateurs génois en suivant les modifications incessantes du jeu des alliances dans le contexte de l'extrême fragmentation qui prévalait dans la péninsule italique qui conduisit à une concurrence entre Plaisance et Novi et, en fin de compte, l'installation de la foire à Sestri Levante dont la localisation présentait l'avantage d'être proche de la finance milanaise en 1697. Les trois derniers chapitres du livre sont consacrés à d'importantes figures de la finance génoise rédigés grâce au dépouillement des archives privées des familles Pallavicini, Sauli et Spinola. Facilitée par un glossaire des termes en usages chez les banquiers, la lecture de ce livre est pour conclure d'autant plus édifiante qu'elle éclaire d'un jour nouveau le problème par ailleurs bien connu des mécanismes qui présidèrent au passage de la conception médiévale de l'usure à la banque de l'époque moderne.

Thierry Couzin

**Dakhliya (Jocelyne), *Lingua Franca. Histoire d'une langue métisse en Méditerranée*, Arles, Actes Sud, 2008, 591 p.**

La Méditerranée de l'Histoire, loin de se limiter aux pays riverains, est un vaste creuset dont les contours touchèrent l'Asie centrale via la mer Noire, l'Irak des Abbassides, l'Autriche des Habsbourg, et aussi bien l'Angleterre depuis sa présence dans la mer intérieure au XVIIIe siècle<sup>44</sup>. Le livre de Jocelyne Dakhliya nous invite à travers une réflexion sur la notion de civilisation elle-même à actualiser la pensée de Fernand Braudel dont le maître livre demeura emprunt du contexte colonial de l'affrontement<sup>45</sup> par la redécouverte d'une langue des confins.

L'origine du contenu de la *Lingua Franca* renvoie à l'émergence des langues vernaculaires qui remplacèrent le latin dès le XIVe siècle en Occident et plus tôt encore sur ses marches comme le Midi de la France après la conquête de Simon de Montfort qui présida à l'appellation de *lenga d'oc* tandis que dans le Sud de la péninsule après la défaite des Zirides malgré l'afflux de populations ligures et franques le notariat resta entre les mains des Grecs ou des Arabes et à la même époque Innocent trois investit la Sicile du terme *Regnum*<sup>46</sup>. Les Arabes désignaient les Européens d'Occident comme les Latins au francs, *Franj* par opposition aux Européens du Levant appelés *Rûm*. La perméabilité de la langue écrite à la langue qui se parle a suscité la création du Collège de France à Paris par François 1<sup>er</sup> en 1530, les langues orientales, grecques, hébraïques et arabiques, bénéficièrent d'une chaire<sup>47</sup>. L'acte de nommer étant à l'origine de toutes les taxinomies c'est par l'autre que le même acquiert son identité<sup>48</sup>. Il fallut attendre le dictionnaire de Furetière de 1690 pour voir codifiée l'usage de cette forme de communication : « *Langue franque* : la langue franque, ou langage franc, est un jargon qu'on parle sur la mer Méditerranée, composé du français, italien, espagnol et

---

<sup>43</sup> Jean-Frédéric Schaub, « *La crise hispanique de 1640. Le modèle des « révolutions périphériques en question »* dans *Annales HSS*, 1994, 1, pp. 220-221

<sup>44</sup> Salvatore Bono, « *Sulla storia della regione mediterranea* », dans *Mediterranea. Ricerche Storiche*, 2005, 5, pp. 409-410.

<sup>45</sup> Fernand Braudel, *La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II*, Paris, 1990, 2 Vol.

<sup>46</sup> Thierry Couzin, *Après Braudel. Notes d'historiographie contemporaine sur la Méditerranée*, dans *Mediterranea. Ricerche Storiche*, 2009, 15, pp. 22-23.

<sup>47</sup> Gilles Veinstein, *Chaire d'histoire turque et ottomane*, Leçon inaugurale au Collège de France, Paris, 2000, 13 p.

<sup>48</sup> Marcienne Martin, « Réification de l'homme et nomination », dans *Célèbres ou obscurs. Hommes et femmes dans leurs territoires et leur histoire*. Résumé de communication. 134<sup>ème</sup> Congrès des sociétés historiques et scientifiques, Paris, 2009, pp. 26-27.

autres langues, qui s'entend par tous les matelots et marchands de quelque nation qu'ils soient. Ce qui vient de ce que les Français étendirent autrefois bien loin leur empire, de sorte que les Grecs, les Sarrasins, les Arabes et les Abyssins appelèrent tous les Européens du nom de Francs vers le temps de Charlemagne ». L'expédition de Napoléon en Egypte en 1798 inaugura non la colonisation européenne elle-même mais bien plutôt le renouveau universel du regard français sur l'altérité<sup>49</sup>. D'une part dans son « *Tableau de la France* » publié en 1833 Jules Michelet ne se contenta pas de célébrer la victoire de l'histoire sur les contraintes de la géographie et rapprocha l'homme du Midi de l'Afrique via les deux grandes péninsules de la Méditerranée occidentale<sup>50</sup>. Par ailleurs dans son récit « *Vacances en Espagne* » qui rassemblait ses notes prises dans la péninsule ibérique au cours de son séjour en 1843 et 1844 Edgar Quinet écrivit certes que le peuple espagnol étant illuminé par les « éclairs de ces langues qui scintillent de la Castille au Chili » allait répandre dans le monde « l'Esprit nouveau » mais il souligna aussi que « l'Espagne moderne n'a voulu jusqu'à ce jour devoir son salut qu'à la royauté et au catholicisme »<sup>51</sup>. Enfin Hippolyte Taine dans son « *Voyage en Italie* » de 1864 tendit à montrer que l'esprit des Italiens tenait dans la diversité de ses paysages et de son climat<sup>52</sup>.

C'est ainsi sur la variété des langues des nations que l'on pense le *franco* comme un précipité de diversité. Or, l'idée d'une unité des langues et à la fois que cette langue soit perdue rejoint inévitablement au-delà des déterminismes biologiques le complexe d'Adam<sup>53</sup>. L'histoire de la *Lingua Franca* est donc exemplaire parce qu'elle révèle qu'entre la Chrétienté et l'Islam à l'époque de la course il exista un lien indicible. Une fois déprise du colonial elle devint comme l'*esperanto* dans l'entre deux-guerres porteuse d'un retour à l'utopie de la langue parfaite en demeurant grosse après mai 1968 d'un avenir pour les langues sans Etat. Laissons à Jocelyne Dakhlia le mot de la fin : « Parler une même langue n'est pas parler d'une même voix ».

Thierry Couzin

---

<sup>49</sup> Stuart Woolf, « The construction of european world-view in the revolutionary-napoleonic years », dans *Past and Present*, 1992, 137, pp. 72-101.

<sup>50</sup> Hervé Terral, « L'homme du Midi et l'homme du Nord : la question nationale chez Jules Michelet », dans *Les suds. Construction et déconstruction d'un espace national*, Claudine Vassas (dir.), Paris, 2005, pp. 115-117.

<sup>51</sup> Paul Gonnet, « Les traits originaux de l'Espagne au milieu du XIXème siècle, vus par Edgard Quinet », *Ibid.*, pp. 59-61.

<sup>52</sup> Robert Escallier, « A propos du voyage en Italie (1864), réflexions sur la place du milieu dans la relation d'Hippolyte Taine », dans *Recherches Régionales*, 2007, 187, p. 4.

<sup>53</sup> Edgar Morin, « Le complexe d'Adam et l'Adam complexe », dans *L'unité de l'homme. 3. Pour une anthropologie fondamentale*, Edgar Morin, Massimo Piattelli-Palmarini (dir.), Paris, 1974, pp. 271-284.